

L'Association Sportive du Collège Saint-Exupéry est animée par les professeurs d'EPS de l'établissement. Elle est le prolongement des cours d'EPS et permet aux élèves de s'exprimer dans des compétitions scolaires U.N.S.S. **le mercredi après-midi.**

Pour les entraînements, les élèves se rendent directement sur les installations par leur propre moyen. Les élèves doivent attendre l'enseignant à l'extérieur des installations sportives.

Pour tous les inscrits, la présence est obligatoire à tous les entraînements. **En cas d'absence, vous devez en informer le professeur encadrant la section par mail.**

Les élèves ont la possibilité de faire un cours d'essai à condition d'en informer le professeur par mail.

L'Association Sportive c'est aussi des temps forts comme le Run and Bike, les Olympiades et la sortie de fin d'année.

Les activités proposées au sein de l'établissement :

Activités	Lieux	Jours	Horaires	Effectifs	Enseignant
BASKET-BALL	Gymnase Roger Rivière Mail des Courlis, Montigny	Mardi	17h15 – 18h30	Min 10, max 20 places	Mme Beaufrère f.beaufrere@st-ex78.com
STEP-FITNESS	Salle de sport du collège	Lundi	12h30 – 13h15	20 places	Mme Jaconelli s.jaconelli@st-ex78.com
		Jeudi	12h30 – 13h15		
NATATION	Centre aquatique du lac, 4 Bd René Descartes, Montigny	Mercredi	13h-14h30	24 places	Mme Beaufrère f.beaufrere@st-ex78.com
JEUX DE RAQUETTES <i>Badminton, Pickleball, Pétéca</i>	Gymnase Roger Rivière	Mercredi	13h00 – 15h15	20 places	Mme Jaconelli s.jaconelli@st-ex78.com
TENNIS DE TABLE	Salle de sport du collège	Mercredi <i>Compétitions</i>	13h15-15h15	20 places	M. DELANNOY v.delannoy@st-ex78.com
		Jeudi <i>Loisirs</i>	17h15-18h15	15 places	
MULTISPORTS <i>Voile, badminton, tennis, ultimate, volley</i>	Base nautique de l'Île des Loisirs	Mercredi <i>Pour la voile (De sept. à nov.)</i>	13h30 – 16h	20 places	Mme DAVID c.david@st-ex78.com
	Cour du collège ou Gymnase Roger Rivière	Mercredi	13h15 – 15h15		
	Salle de sport du collège	Jeudi	17h15 – 18h15		

Comment inscrire mon enfant ? :

- **Envoyez votre demande d'inscription au professeur de l'activité choisie par mail.** Ce dernier vous fera parvenir la **fiche d'inscription** qui sera à lui rendre le jour de l'entraînement accompagnée du règlement.
- La cotisation annuelle est de **65 euros sauf pour la section multisports (80 euros)**
(Règlement par chèque à l'ordre de l'Association Sportive Saint-Exupéry ou PASS+)

La cotisation comprend :

- L'adhésion à la licence UNSS
- La participation aux sorties de l'association (hors sortie de fin d'année)
- La participation aux déplacements lors des compétitions
- Le tee-shirt de l'association sportive

Ouverture des inscriptions le 5 septembre 2025 à 8h30